



# Compte-rendu du rendez-vous de quartier

## PETITE TRONCHE

Le Maire, Bertrand Spindler, et l'équipe municipale poursuivent les rencontres avec les habitants des différents quartiers de la commune, pour répondre à leurs questions et évoquer les projets de la commune.

Les restitutions de ces rendez-vous sont disponibles sur le site internet de la ville dans la rubrique « Participative ». Le rendez-vous du quartier Petite Tronche s'est déroulé le **jeudi 10 novembre 2022**. 13 habitants étaient présents ainsi que le Maire Bertrand Spindler, et les élus : Marie-Claude Blin, Bernard Dupré et Nicolas Retour.

### Introduction du Maire

Sur le site du Cadran solaire, les travaux de la résidence universitaire du CROUS ont démarré pour une ouverture prévue en septembre 2023. Puis ce sera au tour du bâtiment de l'Université de voir le jour.

L'augmentation du prix de l'énergie impacte fortement le budget communal. Des actions sont mises en place pour faire des économies notamment au niveau des consignes de températures dans tous les bâtiments communaux. L'extinction en cœur de nuit de l'éclairage public va s'étendre à d'autres quartiers de la commune, sauf le secteur du CHU et des arrêts du tramway.

Dans le cadre du budget participatif, 20 projets ont été déposés par des habitants. Les 12 projets retenus seront soumis au vote des Tronchois du 9 janvier au 4 février 2023.

L'augmentation du nombre d'habitants à La Tronche aura un impact sur le nombre d'enfants à accueillir dans les écoles. Les études ont conclu au besoin de 7 nouvelles classes à l'échéance 2030, c'est pourquoi les élus ont décidé de construire une nouvelle école maternelle à la place de l'ancienne en bordure du parc Brise des Neiges, d'ici septembre 2025. Une étude est en cours pour que ce nouveau bâtiment soit chauffé au chauffage urbain.

Le Plan de Protection des Risques Naturels (PPRN) vient d'être signé par la Préfecture. Il inventorie de nombreux risques et préconise des actions de protections contre les chutes de blocs à mettre en œuvre dans les années à venir, avec des coûts associés importants. Le PPRN est consultable sur le site internet de la ville, rubrique Urbanisme.

### Mobilités

Le principe des zones à faibles émissions (ZFE) est imposé par l'Europe et par l'Etat dans les zones comme la Métropole où la qualité de l'air est mauvaise. La ZFE pour les véhicules utilitaires et les poids lourds est actuellement en vigueur dans 27 communes de la Métropole dont La Tronche. Elle interdit la circulation des véhicules les plus polluants. La circulation de ces véhicules utilitaires avec certificat qualité de l'air 3 et plus, est interdite depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Les modalités de la seconde ZFE pour les véhicules légers sont en cours de définition par la Métro, en prenant en compte l'aspect social. Des aides financières seront proposées par la Métro pour les particuliers qui ont des faibles ressources afin d'étudier d'autres solutions de mobilité que la voiture individuelle, et de les accompagner pour le remplacement de leur véhicule ancien.

Des vélos et trottinettes à assistance électrique en libre-service ont été déployés sur une partie de la métropole par la société DOTI, répartis sur une vingtaine de stations à La Tronche.

L'installation d'arceaux à vélos est prévue rue de l'Isère, vers les restaurant le Fergus et O'Cheval Blanc ainsi qu'à proximité de l'établissement Philippine Duchesne.

Un tronçon cyclable manque boulevard de la Chantourne et est en cours d'étude par la Métropole. Les travaux qui ont eu lieu carrefour des Hôpitaux ont amélioré la circulation des vélos dans ce secteur.

## Travaux

Route de Chartreuse, des travaux de reprise des réseaux humides ont démarré mais ont dû être stoppés cet été pour des raisons de sécurité. Ce chantier complexe, porté par la Métropole, a repris en octobre 2022. La route de Chartreuse est fermée à la circulation du lundi au vendredi de 9h à 17h. En dehors de ces créneaux, elle est ouverte avec un système d'alternats. La circulation des poids lourds est interdite pendant toute la durée du chantier. Le déneigement sera bien assuré. La fréquence du bus 62 sera augmentée lors de la saison de skis.

La réalisation d'une pompe de relevage permettant d'empêcher les remontées d'eau par la Chantourne lors des crues de l'Isère, est en cours, à l'intersection du boulevard de la Chantourne et du chemin Fortuné Ferrini. La piste cyclable le long de l'Isère est provisoirement interrompue, jusqu'à la fin des travaux.

Des travaux de réhabilitation sont en cours sur l'immeuble du 115 Grande Rue, par Grenoble Habitat, en site occupé.

## Petite Tronche

La Métropole réalise des études pour trouver des solutions au glissement de terrain sur le quai Charpenay et reste vigilante à l'évolution de la situation. Des travaux vont avoir lieu, d'abord pour rétablir les cheminements piétons et cycles. Le coût est important et la date n'est pas encore arrêtée. Dans l'attente, la voirie reste ouverte avec des chicanes empêchant le passage de véhicules à gros gabarit.

Fin 2019, une réflexion sur l'évolution de la Petite Tronche à moyen et long terme sous formes d'ateliers avec les habitants avait eu lieu avec la Métro et l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise. La crise du Covid a malheureusement stoppé la démarche qui va pouvoir reprendre au printemps 2023.

Le parc de la Poste est actuellement en travaux pour réaménagement, il sera rouvert au printemps 2023 dès que la végétation aura bien repris. Le parking sera désimperméabilisé par la Métro ultérieurement. Les appartements de l'immeuble « L'Ecrin » seront occupés d'ici la fin de l'année 2022.

Le square du Rivallet à l'entrée de la Petite Tronche a été végétalisé, embelli et inauguré. L'enclume installée devant le 133 Grande Rue provient de l'ancienne serrurerie Furno. Ce bâtiment va être démoli et remplacé par un petit immeuble.

Les voitures incendiées sur le secteur en novembre font l'objet d'enquêtes par la police nationale. L'appartement occupé illégalement au 141 Grande Rue a été évacué par la police nationale, sur demande de la commune.

## Centre communal d'Action Sociale

Un conseiller numérique, financé en grande partie par l'Etat, est à votre disposition pour vous accompagner dans l'usage numérique. Vous pouvez le contacter par mail à l'adresse suivante : [conseiller-numerique@ville-latronche.fr](mailto:conseiller-numerique@ville-latronche.fr)  
La P'tite navette est un service à destination des Tronchois de plus de 70 ans, ou bien non imposables, permettant de bénéficier d'une navette gratuite un vendredi matin par mois, pour aller faire des courses.

La plateforme numérique Kipeukoi est en service : dans l'objectif de promouvoir et favoriser les échanges de services gratuits entre les habitants, le CCAS propose un service gratuit de mise en relation permettant l'établissement d'un lien de confiance entre personnes ayant besoin d'aide et bénévoles proposant leurs services.

## Divers

Le déploiement de la collecte des déchets alimentaires dans les secteurs de logements collectifs a démarré en octobre, les bacs marrons sont en cours de distribution par la Métro auprès des particuliers.

Plusieurs dispositifs existent afin d'accompagner financièrement et techniquement les Tronchois à renouveler leur appareil de chauffage au bois (Prime air bois) et à isoler leur maison individuelle ou leur copropriété (Mur Mur). Plus d'informations en contactant l'Agence locale de l'énergie et du climat au 04 76 00 19 09.

Des câbles étaient régulièrement brûlés dans le sud de la commune. Un travail conjoint de la commune avec la Métro, la préfecture et la police nationale a permis de mettre fin à ces pollutions.

Une réunion publique dédiée aux hélicoptères a eu lieu, en lien avec le CHU, pour parler de leur utilité et comprendre leurs impacts sonores sur la commune. Le compte-rendu est disponible sur le site de la ville à la rubrique « Participative » puis « Les rendez-vous de quartier ».

Pour toute information supplémentaire ou question, vous pouvez contacter le service Vie locale par courriel : [participation@ville-latronche.fr](mailto:participation@ville-latronche.fr)

